

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS AUPRES DE LA FSPN

## Annexe n° 2 : Fiches de poste

### CONSEILLER TECHNIQUE NATIONAL POLE DEVELOPPEMENT/DIVISION DE LA FORMATION, REGLEMENTATION et PSF

| NOM, GRADE ET AFFECTATION DU FONCTIONNAIRE | DESCRIPTION DU POSTE   | PROFIL DU POSTE   |
|--|--|---|
|  | <p><b>Service d'emploi :</b> Fédération sportive de la police nationale (FSPN)</p> <p><b>Localisation administrative :</b> 75, rue Denis Papin 93500 PANTIN</p> <p><b>Localisation géographique :</b> PANTIN (93)</p> <p><b>Intitulé du poste :</b> conseiller technique national en charge de la formation</p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assiste la direction générale dans la gestion des compétitions nationales et du corps arbitral,</li> <li>- contrôle la réglementation sportive mise en œuvre par les organisateurs de manifestations sportives,</li> <li>- assure la gestion de la procédure des modifications des règlements sportifs,</li> <li>- collationne les résultats des compétitions nationales,</li> <li>- organise les stages de formation du corps arbitral, des conseillers techniques de ligue et des dirigeants d'associations sportives,</li> <li>- assure la tenue des archives et de la documentation liée à son activité.</li> <li>- est chargé de la gestion des munitions liées à son activité,</li> <li>- assiste le directeur administratif à l'occasion des affaires disciplinaires,</li> <li>- exécute les missions qui lui sont assignées par le comité directeur.,</li> <li>- assure le suivi de la campagne de subvention au titre du PSF,</li> <li>- mets en œuvre les actions MAB</li> <li>- assiste les autres conseillers techniques nationaux en cas de besoin.</li> </ul> <p><b>Effectifs à encadrer :</b> néant</p> | <p><b>Grade requis :</b> Gardien de la paix, Brigadier, Brigadier/chef ou personnel ATS</p> <p><b>Expérience dans le grade :</b> oui</p> <p><b>Qualifications requises :</b><br/>Maîtrise en réglementation sportive, capacité de production de modules de formation.aisance dans la prise de parole en public.</p> <p><b>Expérience souhaitée :</b> oui<br/>Expérience dans des fonctions de dirigeant ou d'encadrement dans le mouvement sportif</p> <p><b>Observations éventuelles :</b><br/>Poste pourvu par appel à candidature auprès de la présidence de la fédération. Nommé par la présidence de la FSPN sur proposition du comité directeur et de la direction générale</p> <p><b>Durée de travail :</b><br/>39,25 heures sur la base d'un régime hebdomadaire de 5 jours ouvrables (application de l'APORTT)</p> |